

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 Avril 2014

Présents : MM. ABADIE C. - BARTHEROTTE C. - BEZIAUD P. - BOULOUCHE JD. - CALLEDE M. - CASTEL A. - DANES R. - DORBES JL. - GISTAIN A. - LABOULAIS JP. - LECUSSAN C. - MIATTO M. - RIVIERE MA. - TRIPIER MONDANCIN O.

Excusée : Mme ANTONIOTTI A. donne pouvoir à BOULOUCHE JD

Secrétaire : Madame CALLEDE Maud

Ouverture de la séance à 11 h 00

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur RIVIERE Gérard, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer MM. ABADIE Christophe, BARTHEROTTE Carole, BEZIAUD Pascale, BOULOUCHE Jean-Denis, CALLEDE Maud, CASTEL Alain, DANES Richard, DORBES Jean-Luc, GISTAIN André, LABOULAIS Jean-Pierre, LECUSSAN Corinne, MIATTO Marc, RIVIERE Marie-Ange, TRIPIER MONDANCIN Odile, ANTONIOTTI Aurélie, dans leur fonction de conseillers municipaux.

Madame RIVIERE Marie-Ange, la plus âgée des membres, a pris ensuite la présidence.

Madame CALLEDE Maud a été nommée secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE- N° 2014/007

Le président après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Premier tour de scrutin : Monsieur DANES Richard est candidat

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs ou nuls : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Monsieur Richard DANES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur Richard DANES et conformément à l'article L 2122-2 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide de nommer quatre adjoints.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT : Monsieur Jean-Denis BOULOUCHE est candidat

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de Monsieur Richard DANES élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs ou nuls : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Monsieur Jean-Denis BOULOUCHE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT : Monsieur Jean-Luc DORBES est candidat.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de Monsieur Richard DANES élu Maire, à l'élection du deuxième adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs ou nuls : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Monsieur Jean-Luc DORBES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT : Madame Pascale BEZIAUD est candidate.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de Monsieur Richard DANES élu Maire, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs ou nuls : 2

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Madame Pascale BEZIAUD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée troisième adjoint et a été immédiatement installée.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT : Monsieur Jean-Pierre LABOULAIS est candidat.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de Monsieur Richard DANES élu Maire, à l'élection du quatrième adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs ou nuls : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Monsieur Jean-Pierre LABOULAIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fin de la séance 12h30.